

les infos **DU DIX**

n°39 - Septembre 2020

Le journal municipal du 10^e arrondissement

dossier **L'HEURE DE LA REPRISE DANS LE 10^e !**

**P.4-5 / Travaux, cantines, transports, centres de loisirs...
Tour d'horizon de la rentrée**

P.7 / Autour d'Alexandra Cordebard, une équipe municipale renouvelée

P.12 / Fin des travaux du square Alban Satragne

— SUIVEZ-NOUS SUR —
LES RÉSEAUX SOCIAUX :



— @mairie10paris —

Forum des Associations et de la Vie locale

**Dimanche 6 septembre 2020, de 13h à 18h
Jardin Villemin et Quai de Valmy**





les élus DU DIX

Maire du 10^e arrondissement ALEXANDRA CORDEBARD

Adjoint·e-s à la Maire

ÉRIC ALGRAIN

Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Energie

PAULINE JOUBERT

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

ÉLIE JOUSSELLIN

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant - Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lancry

SYLVIE SCHERER

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

RAPHAËL BONNIER

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif. Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

AWA DIABY

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple

THOMAS WATANABE -VERMOREL

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable. Référent du quartier Grange-aux-Belles / Terrage

ISABELLE DUMOULIN

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Conseiller·ère-s de Paris

LAURENCE PATRICE

Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

SYLVAIN RAIFAUD

Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

PAUL SIMONDON

Adjoint à la Maire de Paris délégué dans le 10^e à l'Urbanisme

LÉA VASA

Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

DOMINIQUE VERSINI

Adjointe à la Maire de Paris déléguée dans le 10^e à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

Conseiller·ère-s d'arrondissement

KIM CHIUSANO

Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'Intégration

ULF CLERWALL

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion - Référent Europe

DAVID DELPLANQUE

Conseiller d'arrondissement, délégué au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique et au Tourisme

PHILIPPE GUTTERMANN

Conseiller d'arrondissement délégué au Sport, aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire

PHILOMÈNE JUILLET

Député de la 5^e circonscription de Paris (3^e et 10^e arrondissements)

BERTIL FORT

Conseiller d'arrondissement

Parlementaires

RÉMI FÉRAUD

Conseiller de Paris, Sénateur de Paris

BENJAMIN GRIVEAUX

Député de la 5^e circonscription de Paris (3^e et 10^e arrondissements)



agenda DU DIX

Mercredi 2 septembre

Cérémonie de commémoration de la Libération de Paris

Mairie du 10^e,
Monument aux Morts, 11h

Dimanche 6 septembre

Forum des Associations et de la Vie locale

Jardin Villemin et quai de Valmy,
de 13h à 18h

Judi 10 septembre

Lancement du Jerk-Off, festival inclusif mettant en avant la scène queer

Le Point Éphémère, 19h

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Journées européennes du patrimoine

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

23^e édition du Printemps des Rues, festival des arts de la rue en Île-de-France

Jardin Villemin et quai de Jemmapes

Mercredi 30 septembre

Dix en Scène Super Loto Formula Bula

Mairie du 10^e, salle des fêtes,
de 19h30 à 21h30

Du jeudi 1^{er} au dimanche 4 octobre

8^e édition de Formula Bula, festival de bande dessinée

Médiathèque Française Sagan
et square Alban Satragne



vos services EN MAIRIE

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Nocturne le jeudi jusqu'à 19h30

Le samedi de 9h à 12h30

(État civil uniquement)



Accès Personnes à
Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacteur la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00

Mail : mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 01 53 72 11 42

Bureau des Affaires générales et des Élections

1^{er} étage, escalier B

Tél. : 01 53 72 11 50

Antenne logement

Espace Hittorf,
rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 39 75

État civil

Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté escalier B

Naissances Tél. : 01 53 72 12 12

Mariages/PACS Tél. : 01 53 72 12 10

Décès Tél. : 01 53 72 10 09

Livrets Tél. : 01 53 72 10 66

Titres d'identité

1 rue Hittorf

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

(se déplacer avant 16h)



La prise de rendez-vous
est obligatoire pour les CNI
et passeports soit par téléphone
au 01 58 80 80 80 ou par Internet :
www.paris.fr/cartedidentite-passeport

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A

Tél. : 01 42 08 32 85

Mail : cde10@cde10.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h.



Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe



Retrouvez ce journal sur le site de la
Mairie du 10^e, en version consultable,
téléchargeable et audio :
www.mairie10.paris.fr

l'édito **DE LA MAIRE**

Chères habitantes, chers habitants,

Le 28 juin dernier, vous avez choisi de soutenir le projet conduit par Anne Hidalgo, pour bâtir ensemble un Paris écologiste, un Paris solidaire, un Paris en commun. Au nom de toute l'équipe municipale, très sincèrement, je tiens une fois encore à remercier les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

Après la crise sanitaire que nous avons traversée et dont nous continuons à subir les effets, je voudrais, en cette rentrée, rendre hommage à celles et ceux d'entre vous qui ont contribué à faire vivre notre ville, et saluer le civisme de chacune et de chacun : application des gestes barrières et port du masque, engagement dans notre vie associative et bénévole, ou encore soutien à nos commerces de proximité... Chacun peut agir pour le bien commun.

Cette crise met en évidence une chose : ensemble nous sommes capables de relever tous les défis. Au cours des six prochaines années, avec une équipe municipale renouvelée, ce sont ces défis qui vont nous occuper. Nous amplifierons ce que nous avons entamé, et nous nous engagerons pleinement dans la construction du 10^e et du Paris de demain.

Notre cap est clair : un 10^e toujours plus écologique, un 10^e toujours plus solidaire, un 10^e toujours plus bienveillant, inclusif, et engagé dans les combats féministes.

Ensemble, faisons un 10^e qui respire et qui lutte contre le dérèglement climatique : moins de bitume et plus de végétalisation ; moins de circulation motorisée et plus de place pour les piétons et les cyclistes ; moins de gaspillage et plus de recyclage et de réemploi. Oui, nous continuerons à faire de notre arrondissement un laboratoire de l'innovation écologique.

Ensemble, nous ferons un 10^e plus sûr et plus paisible. Où nos enfants iront à l'école en confiance. Où nos aînés profiteront d'un espace public tranquillisé. Où les femmes se sentiront en sécurité dans nos rues. Où les plus fragiles et les plus précaires seront aidés et accompagnés. Où la future police municipale pourra veiller à pacifier notre quotidien.

Ensemble, nous ferons un 10^e où il fait bon vivre. Un arrondissement qui rime avec proximité et vie de quartier, mais aussi avec accès pour toutes et tous à la santé, au logement, à la culture, aux sports et aux loisirs. Un arrondissement dont chacune et chacun sera fier, parce qu'il sera embelli, plus propre et mieux respecté.

Chères habitantes, chers habitants, je le crois, notre arrondissement est prêt à toutes ces transformations auxquelles nous aspirons. Soyez assurés qu'à chaque instant, vous pouvez compter sur mon écoute, ma disponibilité, mon attention et ma détermination.

Merci de votre confiance.

*Fidèlement,
Alexandra Cordebard*

Alexandra Cordebard



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e arrondissement

 alexandra.cordebard

 @ACORDEBARD

 @alexandracordebard

DANS CE NUMÉRO

P.4 / DOSSIERS

L'heure de la reprise dans le 10^e !

P.6 / PLAN CLIMAT

Pour un 10^e toujours plus écolo : on avance sur la Feuille de route Climat

P.7 / ÉQUIPE MUNICIPALE

Autour d'Alexandra Cordebard, votre nouvelle équipe municipale

CÔTÉ QUARTIERS

P.8 / Gares

Réouverture du square Cavallé-Coll

P.9 / Valmy

Vers un canal piéton

P.10 / Saint-Louis

Un été particulier à la Grange-aux-Belles

P.11 / République

Le boulevard de Magenta prend des couleurs

P.12 / Hauteville Paradis

Fin des travaux à Alban Satragne

P.13 / CÔTÉ MAIRIE

Visite de chantier : la restauration de la Mairie

P.14 / HISTOIRE ET VIES

Lutter contre des pandémies, une activité ancienne dans le 10^e



Une rentrée déconfinée : tour d'horizon

Pour les 5700 élèves des écoles du 10^e, comme pour leurs parents, c'est la rentrée ! Et comme après chaque été, beaucoup d'entre eux pourront reprendre le chemin des salles de classe et découvrir que leurs établissements ont connu quelques travaux pendant les vacances.

LES TRAVAUX ESTIVAUX : QUOI DE NEUF DANS LE DIX ?

Comme chaque été, la Ville de Paris et la Mairie du 10^e, avec Éric Algrain, Premier Adjoint à la Maire délégué notamment à l'Éducation, **rénovent et modernisent les écoles de l'arrondissement**. Plusieurs petits travaux de réfection (maçonnerie, peinture, étanchéité, nettoyages...), mais également des chantiers plus importants. Même si l'ouverture de davantage de centres de loisirs cet été (pour répondre aux normes sanitaires liées au coronavirus), a forcé à repousser certains projets, les écoles Écluses Saint-Martin, Hôpital Saint-Louis et Faubourg Saint-Denis ont bénéficié d'une réfection des toitures et des menuiseries, tandis que les peintures de l'école Eugène Varlin ont été refaites



à neuf. **Surtout, les élèves des écoles élémentaires Parmentier et Récollets vont pouvoir profiter de Cours Oasis**. Plus de végétal, moins de bitume, de l'ombre, des fontaines, des revêtements innovants contre la chaleur, ces cours sont pensées pour devenir des îlots de fraîcheur, et pour adapter nos écoles à l'urgence climatique. Dans ces deux écoles, les projets ont été co-construits avec les équipes pédagogiques, les enfants, les services de la Ville de Paris, ainsi que des designers, architectes et spécialistes de la végétalisation.

À LA CANTINE

Depuis 2020, la Caisse des écoles du 10^e a encore accru son engagement écologique,

en passant à deux repas végétariens par semaine. Objectif : la **réduction de l'empreinte carbone de nos écoles**, par la diminution de la part carnée dans les repas de nos enfants. Par ailleurs, la part de l'alimentation bio et durable dans les assiettes de nos enfants est passée de 13% en 2014, à près de 55% cette année ! Les 100% devraient être atteints d'ici la fin de la mandature. **Des repas sains et équilibrés**, des menus variés et contrôlés par une diététicienne et par une commission réunissant les personnels de la Caisse des écoles, les équipes de direction et périscolaires, les élus et les parents d'élèves.

infos+ Retrouvez plus d'informations sur le site de la Caisse des écoles du 10^e : cde10.fr



Les livrets de rentrée sont sortis !

Modes de garde pour les tout-petits, coordonnées des crèches, fonctionnement des écoles, bons contacts, emplois du temps, restauration scolaire : toutes les infos utiles à portée de main ! Le livret pour les petits, de 0 à 3 ans, est disponible à la Mairie du 10^e. Celui pour les enfants de 3 à 11 ans est distribué dans les écoles. Et bien sûr, vous pouvez le retrouver sur le site de la Mairie du 10^e : www.mairie10.paris.fr





Transports gratuits pour les jeunes Parisiens !

Depuis la rentrée, la Ville de Paris a mis en place le remboursement de la carte de transport des Parisiennes et Parisiens. Ce dispositif de remboursement, intégral ou partiel selon les cas, a rencontré un grand succès, avec près de 75 000 demandes de remboursements pour l'année 2019-2020.

Cette mesure comprend quatre volets :

- Le remboursement intégral de l'abonnement ImagineR Junior des élèves de primaire et jusqu'à 11 ans.
- L'attribution d'une aide équivalente au coût de l'abonnement Vélib' mécanique pour les 14-18 ans abonnés à Vélib', (jusqu'à 27,60 € par an).
- Le remboursement intégral de l'abonnement ImagineR des collégiens, lycéens et jeunes apprentis suivant une formation par alternance (jusqu'à 350 € par an).
- Le remboursement intégral de l'abonnement ImagineR pour les moins de 20 ans en situation de handicap (jusqu'à 350 € par an).



PENDANT LES VACANCES...

Cet été, animateurs, personnels de restauration, agents de ménage et de sécurité se sont mobilisés pour garantir l'ouverture des 18 centres de loisirs des écoles du 10^e, le tout en respectant les nouvelles normes sanitaires pour se prémunir du Covid-19. Davantage de centres de loisirs ont été ouverts cet été, afin d'accueillir moins d'enfants et de mieux suivre les règles de distanciation.

Par ailleurs, une centaine d'enfants du 10^e ont pu partir en vacances cet été, grâce aux séjours proposés par la Caisse des écoles : des tarifs adaptés aux revenus des parents, pour permettre à toutes et tous de partir, et de s'essayer à l'escalade en Savoie, à l'équitation dans le Perche, ou au catamaran en Loire-Atlantique !

Une nouvelle occasion de saluer l'engagement et le dévouement de l'ensemble des intervenants en milieu scolaire et périscolaire qui, depuis la période de confinement, ont fait tout leur possible pour réorganiser l'accueil des enfants du 10^e.

Merci à toutes et tous !



Nos priorités pour les enfants et les ados du 10^e

- ♦ **Ouvrir 200 nouvelles places en crèche** et proposer de nouvelles formes d'accueil, tôt le matin, en soirée, et en cas d'imprévus, en particulier pour les familles monoparentales.
- ♦ **Débitumer et végétaliser les cours des écoles et des collèges**, et les ouvrir le week-end pour les loisirs des familles du quartier.
- ♦ **Piétonner et végétaliser, lorsque cela est possible, les abords des écoles.**
- ♦ **Maintenir la distribution de protections menstruelles** dans les collèges, et la proposer dans les lycées.
- ♦ **Proposer aux jeunes de s'engager avec les volontaires juniors** du climat et de la solidarité, et de se former à la nouvelle académie du climat.





Pour un 10^e toujours plus écolo : on avance sur la Feuille de route Climat



LE ZÉRO DÉCHET, ON CONTINUE !

Rue de Paradis, l'expérimentation de rue Zéro Déchet se poursuit ! En un peu plus d'un an, c'est une réduction de plus de 18% des ordures ménagères qui a été constatée rue de Paradis ! Soit environ 140 tonnes de déchets : l'équivalent de 34 bennes.

Ces bons résultats sont le fruit du travail et de l'engagement des habitants, des écoliers, des employés, et des commerçants du quartier, ainsi que des partenaires associatifs de cette opération (Zero Waste Paris et Pik Pik Environnement). L'expérimentation se poursuit et sera bientôt étendue au reste de l'arrondissement !

Merci à toutes et à tous !



Depuis 2017, la Mairie du 10^e a adopté une feuille de route pour guider notre arrondissement face à l'urgence climatique. Parmi la dizaine de grandes expérimentations qui sont conduites, et qui recoupent les engagements du Plan Climat de la Ville de Paris, coup de projecteur sur la reprise post-confinement de deux initiatives de la Mairie.

RÉSIDENCE DE L'EAU : SAISON 2 !

La Résidence de l'Eau, animée par la Maison des Canaux et installée dans la Mairie du 10^e, c'est un espace de travail innovant (380 m², 40 postes de travail), mis à disposition d'acteurs qui souhaitent s'investir dans des projets locaux, visant à faire de notre ville un territoire plus résilient.

La première année d'activité a ainsi vu éclore cinq projets. « Pète ton bitume ! » projette par exemple de débitumer la rue pour rafraîchir la ville et permettre une meilleure infiltration des eaux de pluies. « Inf'eau pour tous » œuvre pour améliorer l'accès à l'eau potable pour tous, tandis que « La petite Odyssée » propose des événements festifs et instructifs pour faire

découvrir les enjeux de l'eau, de la pollution et de la biodiversité au plus grand nombre. « Végét'eau » est un laboratoire qui souhaite intégrer la culture du chanvre et du houblon dans notre ville, et enfin « Zéro plastique » vise à proposer aux commerçants de stopper la vente à emporter de bouteilles d'eau en plastique en les remplaçant par de nouvelles alternatives.

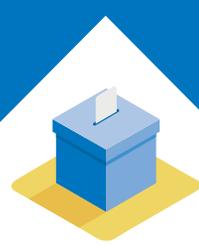
Un nouvel appel à projets a été lancé cet été, et cinq nouveaux candidats ont été retenus.

infos+ Pour tout savoir sur l'installation d'un composteur collectif chez soi, renseignez-vous auprès de la Mairie du 10^e (01 53 72 10 00), ou rendez-vous sur paris.fr!

LE SAVIEZ-VOUS ?

À Paris, les déchets organiques représentent encore 22% des ordures ménagères du bac à couvercle vert.

En triant et valorisant ses biodéchets à la source grâce au compostage, on peut réduire de 77 kilos le poids de déchets produits par an par habitant ! Les immeubles (privés ou sociaux), les établissements publics (comme les écoles) et institutionnels peuvent se porter candidat au compostage collectif.



Autour d'Alexandra Cordebard, votre nouvelle équipe municipale



Comme dans toutes les municipalités concernées, après le second tour du 28 juin, un tout premier conseil s'est tenu dans le 10^e, le 11 juillet dernier.

Alexandra Cordebard réélue Maire du 10^e

Au cours de ce conseil d'installation, la nouvelle équipe municipale du 10^e a été élue pour les six ans à venir : réélection d'Alexandra Cordebard comme Maire du 10^e, élection des huit adjoints, et annonce des délégations confiées aux élus de la majorité. Les groupes de la majorité, ainsi que l'opposition représentée par Bertil Fort, se sont également constitués.

Votre nouvelle équipe comprend huit adjoints à la Maire :

1. **Éric Algrain**, Premier adjoint, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville, et à la mise en œuvre du Plan Climat - Énergie
2. **Pauline Joubert**, Adjointe déléguée à l'Aménagement de l'Espace public, et à la coordination des travaux.
3. **Élie Jousselin**, Adjoint délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant.
4. **Sylvie Scherer**, Adjointe déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, et à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion.
5. **Raphaël Bonnier**, Adjoint délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative, et au Budget participatif.
6. **Awa Diaby**, Adjointe déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance, et aux Familles.
7. **Thomas Watanabe-Vermorel**, Adjoint délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du Libre, et à l'Alimentation durable.
8. **Isabelle Dumoulin**, Adjointe déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations.

Les autres élus à s'être vus confier des délégations sont :

- **Laurence Patrice**, conseillère de Paris déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine.
- **Sylvain Raifaud**, conseiller de Paris délégué dans le 10^e aux Espaces verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité, et à la Condition animale.
- **Paul Simonon**, conseiller de Paris délégué dans le 10^e à l'Urbanisme.
- **Léa Vasa**, conseillère de Paris déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie Zéro Déchet, et à l'Économie circulaire.
- **Dominique Versini**, conseillère de Paris déléguée dans le 10^e à la Santé, aux Relations avec les Hôpitaux publics, à la Réduction des risques, et à la Santé environnementale.
- **Kim Chiusano**, conseillère d'arrondissement déléguée à l'Égalité Femmes / Hommes, à la Lutte contre les discriminations, et à l'Intégration.
- **Ulf Clerwall**, conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie sociale et solidaire, à l'Emploi, et à l'Insertion.
- **David Delplanque**, conseiller d'arrondissement délégué au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique, et au Tourisme.
- **Philippe Guttermann**, conseiller d'arrondissement chargé du Sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, et de l'Éducation populaire.
- **Philomène Juillet**, conseillère d'arrondissement déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale, et à la Vie nocturne.

UN CONSEIL RENOUVELÉ AUX DEUX TIERS

Le conseil d'arrondissement du 10^e compte 21 élus, dont 7 conseillers de Paris.

Parmi eux, 15 sont de nouveaux élus, et 3 siégeront pour la première fois au Conseil de Paris. Soit un renouvellement de votre équipe municipale à plus des deux tiers !



Votre élue référente



Pauline Joubert

✉ pauline.joubert@paris.fr

Adjointe à la Maire du 10^e déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux.

**Référente du quartier
Saint-Vincent-de-Paul /
Lariboisière.**

" Habitante du quartier de la gare du Nord depuis plus de 20 ans et responsable du Parti Socialiste à l'échelle locale, je suis actuellement responsable commerciale dans le secteur des transports et de la mobilité.

Sensible aux questions relatives au partage de l'espace public, je souhaite œuvrer à l'amélioration de son accessibilité à toutes et à tous. Je suis également engagée dans une association féministe pour un congé paternité allongé. "

NOS PRIORITÉS pour le quartier



**Planter une
mini-forêt devant
l'ancien couvent des**

**Récollets et le long de
l'avenue de Verdun**



**Interdire le diesel et
les cars de tourisme
d'ici 2024**



**Apaiser le quartier de
la gare du Nord : un
parvis piéton, un accès
cycliste sécurisé,
davantage de végétalisation...**

LE SQUARE CAVAILLÉ-COLL ROUVRE SES GRILLES !



Depuis deux ans, le secteur Saint-Vincent-de-Paul – Lariboisière bénéficie de l'opération parisienne **"Tous mobilisés pour notre quartier"**. C'est dans le cadre de ce dispositif qu'a été lancée la réfection complète du square Aristide Cavallé-Coll, qui a rouvert cet été. C'est également cette opération qui permettra le réaménagement prochain de la rue Saint-Vincent-de-Paul avec : plus de végétalisation et de place pour les piétons.

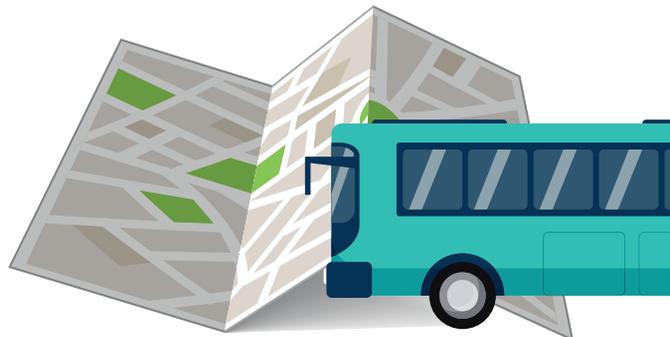
Au programme : davantage de végétaux, création d'un jardin partagé solidaire géré par Emmaüs Solidarité, remise à neuf des aires de jeux, installation d'agrès sportifs, rénovation des grilles et des lampadaires... Le tout dans l'esprit original du lieu, qui s'inscrit dans l'exceptionnel site patrimonial de l'église Saint-Vincent-de-Paul, elle-même en cours de restauration.

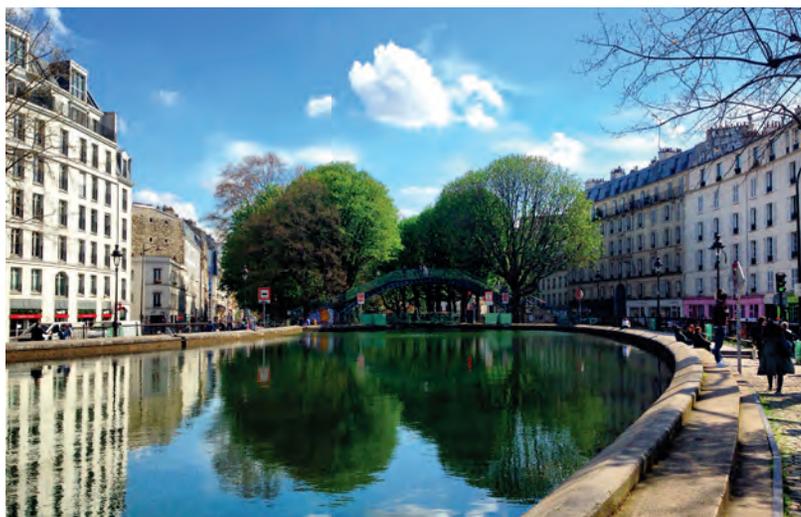
RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS : POUR UN NOUVEAU PLAN DE BUS

Trop de circulation, trop de pollution... depuis la réorganisation du réseau de bus parisiens par Île-de-France Mobilités, le haut de la rue du faubourg Saint-Denis connaît trop d'engorgements.

Alexandra Cordebard, Maire du 10^e, est mobilisée pour que la situation s'améliore. Plusieurs propositions ont ainsi été portées à l'attention de la région : accélération de la mise en service de bus électriques ou non polluants, modification des terminus de certaines lignes (35 et 46), réaffirmation de l'opposition de la Mairie au projet trop dense de nouvelle gare du Nord...

Objectif en cette rentrée : une réduction de 30% du nombre de bus circulants rue du faubourg Saint-Denis, grâce au changement des terminus des lignes 35 et 46, obtenus par la Mairie du 10^e.





Votre élu référent



Raphaël Bonnier

✉ raphael.bonnier@paris.fr

Adjoint à la Maire du 10^e délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget participatif. **Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc.**

Vers un canal piéton

À la suite de la crise sanitaire, la Ville de Paris et la Mairie du 10^e ont voulu adapter notre espace public pour le rendre plus respirable, plus paisible et plus sûr. Depuis le 25 juin dernier, a été lancée une première phase de la piétonnisation du canal Saint-Martin. Favorisation de la distanciation physique, réaménagement des circulations autour du canal, diminution du trafic, et surtout réappropriation par toutes les Parisiennes et tous les Parisiens des emblématiques quais de Jemmapes et de Valmy !

Une concertation sur l'avenir de cet aménagement sera menée à l'automne.

"Je vis dans le Nord du 10^e depuis six ans, d'abord à Stalingrad puis rue du Château-Landon. J'aime ce quartier, ses paysages ferroviaires, ses commerces, son ouverture vers le canal, son dynamisme, sa diversité. Je connais aussi ses difficultés : circulation, partage et respect de l'espace public, notamment.

Nous prévoyons de grandes transformations pour apaiser ce quartier très dense, et nous aurons à cœur de les mener en associant toutes les parties prenantes : habitants, associations, commerçants, conseil de quartier...

N'hésitez pas à me faire connaître vos difficultés comme vos propositions, et à vous investir dans la vie du quartier !"

NOS PRIORITÉS pour le quartier



Faire du canal Saint-Martin le plus grand parc du 10^e : ouvrir le jardin Villemin et l'étendre jusqu'au plan d'eau, couper la circulation de transit sur les quais, planter des arbres sur les places de stationnement, créer de nouveaux radeaux végétalisés



Créer une zone piétonne et apaisée autour de la place Jan Karski et de la rue Louis Blanc, et réserver le pont de l'Aqueduc aux piétons et aux cyclistes



Rénover la piscine Château-Landon

LA CASERNE

Q&R à la directrice du futur établissement



■ Quelle est la mission de la caserne ?

Maeva Bessis : Notre objectif est de faire de la mode une industrie responsable en accompagnant les professionnels avec

de la formation, des outils et du réseau pour accélérer la transition écologique. L'autre volet de notre mission est de sensibiliser le grand public à son pouvoir d'action, en leur donnant des clés pour des décisions d'achat éclairées.

■ Comment se déroulent les travaux ?

M. B. : Bien ! Nous espérons une ouverture en juin 2021 et allons tout faire pour que cela se réalise !

■ Quels espaces seront ouverts au public ?

M. B. : Le restaurant, le rooftop, la boutique *L'Exception* ainsi que la salle de bal ! Mais aussi sur certains créneaux, la salle de conférences, le fablab couture et le studio photo ! Notre objectif est de faire de la caserne un lieu où chacun peut venir se divertir en apprenant des choses !

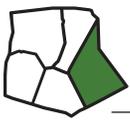


Dimanche 6 septembre 2020

Forum des Associations et de la Vie locale

Quatre villages thématiques, un espace bénévolat, et un format adapté au respect de la distanciation (pas d'animation, distribution de kits sanitaires et de gel hydro-alcoolique).

Jardin Villemin et Quai de Valmy, de 13h à 18h



Vos élus référents



Thomas Watanabe-Vermorel

✉ thomas.watanabe-vermorel@paris.fr

Adjoint à la Maire du 10^e délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du Libre et à l'Alimentation durable.

**Référent du quartier
Grange-aux-Belles / Terrage**



Awa Diaby

✉ awa.diaby@paris.fr

Adjointe à la Maire du 10^e déléguée à la Petite enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles.

**Référente du quartier
Saint-Louis / Faubourg du Temple.**

" Directeur d'école publique dans un quartier populaire de Paris, je suis très attaché à la mixité sociale et au rôle des services publics pour l'égalité des territoires. Je milite pour le partage de la connaissance et des savoir-faire comme outil d'émancipation. Pour que les habitants ne soient pas les perdants des bouleversements à venir, il faut qu'ils deviennent les acteurs des transformations écologiques, démocratiques et sociales. "

" Je suis habitante du quartier depuis plus de 20 ans. Engagée dans le milieu associatif, je suis particulièrement sensible à tout ce qui touche à la solidarité entre les habitants du 10^e. Être élue de notre arrondissement et chargée de la petite enfance et des familles est un honneur pour moi, et je veillerai à ce que la qualité de vie de nos enfants, comme des parents, demeure une priorité. "

UN ÉTÉ PARTICULIER À LA GRANGE-AUX-BELLES



Après la crise sanitaire, l'été a été l'occasion d'une embellie ! **La Ville de Paris a lancé « Un été particulier »**, une programmation quotidienne d'événements culturels, sportifs, éducatifs et de loisirs gratuits, tout au long de la période estivale. À la Grange-aux-Belles, cela a permis d'accueillir des

activités pour les familles et les jeunes du 10^e, notamment celles et ceux qui n'ont pas pu quitter Paris pendant les vacances. Ainsi, avec le CRL10, l'AJAM, les associations Ngamb'Art, MaGab, ou encore Frichti Concept, de nombreuses animations ont été proposées : ateliers, spectacles, sport, danse, street-art, jardinage, création de bijoux, etc.

Parmi les activités programmées cet été, grâce à plusieurs associations (Les Dégommeuses, Speals, Come On Son), un après-midi sportif pour déconstruire les stéréotypes de genre et faire changer les regards. Par ailleurs, afin de permettre un rapprochement entre les jeunes et les forces de l'ordre, l'association Raid Adventure et la Ville de Paris ont organisé, **le 27 juillet, un grand événement de prévention autour de 150 jeunes.** Au programme : ateliers sportifs, démonstration d'intervention, et discussions sur les métiers de la police et de la sécurité.

NOS PRIORITÉS pour le quartier



Créer une forêt urbaine place du colonel Fabien, tout en réduisant la place de la voiture et en facilitant les traversées piétonnes



Ouvrir un centre de santé en secteur 1 dans le quartier de Belleville



Lutter contre la spéculation immobilière dans le quartier Sainte-Marthe, et y protéger les artisans et les artistes

Multicolore !

Un peu de couleurs du côté de la rue Boy-Zelenski !

Grâce au CRL10, à l'AJAM et à l'association Come On Son, les pavés des jardinières qui ornent l'entrée dans la Grange-aux-Belles ont été peints dans la bonne humeur et la convivialité, par sept jeunes de 16 à 25 ans, mais aussi des bénévoles et les habitants qui l'ont souhaité ! **Merci à eux pour cet embellissement !**





Le boulevard de Magenta prend des couleurs

La piste cyclable du boulevard de Magenta est l'une des plus fréquentées de Paris, et en conséquence, elle est souvent dangereuse pour les piétons comme pour les cyclistes. C'est pourquoi, Alexandra Cordebar, Maire du 10^e, a voulu la sécuriser en la rendant plus visible pour tous.

Depuis cet été, une résine antidérapante vert vif a été posée tout le long de cette piste, de Barbès à la République, carrefours compris. Impossible à rater !



Votre élu référent



Élie Jousselin

✉ elie.jousselin@paris.fr

Adjoint à la Maire du 10^e délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant. **Référént du quartier Château d'Eau / Lancry.**

" Habitant du 10^e depuis 25 ans, et de ce quartier depuis 5 ans, et ayant participé à des luttes qui ont marqué notre histoire sociale, je serai un élu présent auprès des habitant.e.s. Avec Alexandra Cordebar et l'ensemble de l'équipe municipale, j'aurai à cœur de rendre notre quartier plus écologique, plus solidaire et plus féministe, et de faire progresser les liens entre les habitant.e.s et la Mairie. Ensemble, en lien avec le conseil de quartier, faisons vivre ce territoire que nous aimons. "

Du côté du faubourg Saint-Martin



Plébiscité par les habitants du 10^e, le projet issu du Budget participatif "**Pour que revive le faubourg Saint-Martin**" consiste à réaménager le bas de cette voie historique de notre arrondissement. Après une longue concertation, le chantier a débuté à l'automne 2019, et un premier tronçon (entre le boulevard de Magenta et la rue de Nancy) a été achevé au début de l'année 2020 : **élargissement des trottoirs, réduction de la circulation, facilitation et sécurisation des traversées piétonnes, embellissements de notre espace public grâce à des jardinières...** D'ici les prochains mois, la deuxième phase de ce chantier sera engagée à son tour, jusqu'à la porte Saint-Martin.

NOS PRIORITÉS pour le quartier



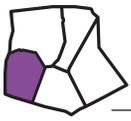
Rénover les Grands Boulevards entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin, apaiser le faubourg Saint-Martin, et embellir le boulevard de Strasbourg



Créer une vélorue avec priorité aux cyclistes rue du Château d'Eau. Objectif, un arrondissement 100% cyclable



Donner une identité culturelle au quartier des théâtres, organiser l'accès des écoles du 10^e aux arts de la scène, créer un pass pour les habitants, et initier une fête des théâtres



Votre élue référente



Isabelle Dumoulin

✉ isabelle.dumoulin@paris.fr

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations.

Référente du quartier Saint-Denis / Paradis.

"Habitante du quartier depuis plus de 20 ans, je mesure les nombreux changements qui le traversent. Je souhaite que toutes celles et ceux qui y naissent, vivent, travaillent ou s'y divertissent le puissent dans le respect des besoins et des désirs de chacune et chacun. Je compte sur les échanges avec vous, pour vos alertes tout autant que pour vos propositions."

NOS PRIORITÉS pour le quartier



Étendre à tout le 10^e la dynamique Zéro Déchet initiée rue de Paradis



Rénover l'ancienne chapelle Saint-Lazare



Aménager la place Franz Liszt pour faciliter les traversées piétonnes



FIN DES TRAVAUX À ALBAN SATRAGNE

Ce mois-ci, le jardin Alban Satragne rouvre ses portes ! Rénové et agrandi, il dispose d'une nouvelle végétalisation, et est conçu pour offrir un meilleur accès, plus visible, vers la médiathèque Françoise Sagan et le gymnase Marie Paradis depuis le faubourg Saint-Denis. En tout, le square s'agrandit de 1 000 m², et gagne une aire de jeux pour les 4 à 12 ans, une cage de jeux de ballons, des agrès sportifs, des tables de pique-nique, ainsi qu'un jardin partagé devant l'entrée du gymnase Marie Paradis.

En parallèle, d'autres travaux d'accessibilité et d'embellissement seront très prochainement achevés aux abords du jardin, notamment l'élargissement des trottoirs, la rénovation et la remise à niveau de la chaussée, ainsi que la modernisation de l'éclairage public de la rue Léon Schwartzenberg.

Des réaménagements qui permettront de faire de ce square **un véritable espace de vie et de respiration pour le quartier**, de restituer l'espace public aux piétons, et de limiter le stationnement non-autorisé. Prochaine et dernière étape : la rénovation de l'ancienne chapelle Saint-Lazare, votée au Budget participatif !



Des fleurs dans nos rues !

Grâce au conseil de quartier Saint-Denis / Paradis, les rues d'Enghien, de Mazagran et de Paradis se sont embellies ! **Dix-huit nouvelles jardinières ont été posées le long de ces voies.** Une végétalisation dense et variée, entretenue par des habitants bénévoles, à travers le système du permis de végétaliser. Équipées d'un réservoir d'eau, ces jardinières sont par ailleurs prévues pour que les plantes s'y épanouissent durablement, offrant ainsi **un cadre de vie plus agréable aux habitants du quartier**, ainsi qu'à ceux qui le traversent.

Faites le mur !

Un nouveau mur d'escalade dans le patio du gymnase Marie Paradis, qui s'ajoute à celui qu'on trouve déjà à l'intérieur ! En tout, ce sont près de 180 m² de surface grimpable sur 12 mètres de haut, et 1 065 prises réparties sur 15 lignes d'assurance (à différents niveaux de difficulté pour varier les techniques). On doit cette bonne idée aux habitants, qui ont voté pour ce projet dans le cadre du Budget participatif !





LA RESTAURATION DES FAÇADES DE LA MAIRIE : UN CHANTIER D'EXCEPTION

Depuis début 2019, la Mairie a disparu sous les échafaudages. D'ici octobre, avant le lancement des travaux sur la rue du Château d'Eau, vous pourrez redécouvrir la splendeur d'origine de la façade principale de ce monument du 10^e. Petit tour d'un chantier d'exception.

Un peu d'histoire

La Mairie du 10^e est emblématique de l'architecture municipale de la Troisième République. Lanternon, clochetons, hautes cheminées, sculptures, fenêtres à meneaux, ardoises : c'est la Renaissance française qui est ici la source d'inspiration.

La surenchère de décors de ce petit palais de la République est due à l'architecte Eugène Rouyer. Chargé de sa construction entre 1892 et 1896, il avait proposé un projet pour la réédification de l'Hôtel de Ville (détruit par un incendie pendant la Commune, en 1871), mais était arrivé deuxième lors de ce concours. La Mairie du 10^e est donc pour lui, en quelque sorte, un lot de consolation, et il réutilise certains des plans qu'il avait destinés à l'Hôtel de Ville.

Une mise en valeur du monument

S'il ne s'agit pas d'un bâtiment classé, la qualité et la richesse des décors justifient que tous les intervenants soient des entreprises spécialisées dans les travaux des Monuments historiques : tailleurs de pierre, sculpteurs, marbriers, couvreurs, menuisiers, ferronniers d'art, vitraillistes

ou peintres. Le nettoyage des façades, le remplacement de 30m³ de pierres de taille, la restitution à neuf des mascarons (ces petits visages qui ornent les corniches), la restauration des sculptures, des bas-reliefs, des 15 plaques de marbre et des menuiseries permettront de renforcer l'aspect monumental des façades. Le projet prévoit également la mise en lumière du bâtiment.

Enfin, le carillon du lanternon, qui comprend trois cloches, sera raccordé à l'horloge de la lucarne centrale, attirant ainsi le regard des passants vers la partie haute de la Mairie.

Le saviez-vous ?

Les sculptures de la façade, achevées en 1906, représentent les principaux métiers que l'on trouvait alors dans le 10^e : parfumerie, théâtre, passementerie, verrerie, broderie, céramique, orfèvrerie, ou encore fleurs artificielles. On trouve également une grande richesse de représentations allégoriques, d'animaux et de végétaux, ainsi qu'une multitude de symboles républicains et de la ville de Paris, comme le coq gaulois ou la devise de la capitale.





Groupe « Paris en Commun – Socialiste, écologiste et progressiste »

Au service des habitantes et des habitants du 10^e arrondissement

Le 28 juin dernier, les Parisiennes et les Parisiens ont clairement choisi pour notre ville le projet porté par Anne Hidalgo et son équipe. Avec 41% des voix au premier tour, puis 68% pour la liste de rassemblement conduite par Alexandra Cordebard au second tour, le 10^e arrondissement est à la pointe de cette dynamique et confirme très nettement sa volonté d'une ville toujours plus solidaire, plus écologique et plus féministe.

Au sein du conseil d'arrondissement, nous formons le groupe « Paris en Commun - Socialiste, écologiste et progressiste » et sommes pour la moitié d'entre nous élu-e-s pour la première fois. Nous aurons à cœur de mettre en œuvre, autour d'Alexandra Cordebard et avec les autres groupes de la majorité, le projet que nous vous avons présenté pour le 10^e.

Devant l'impératif de l'urgence climatique, comme face à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques et sociales, les transformations indispensables seront prioritaires : végétalisation, mobilités douces, solidarités et services publics.

Les habitantes et habitants du 10^e arrondissement peuvent compter sur notre engagement pendant ce mandat municipal, notre fidélité aux valeurs de la Gauche et de l'Écologie, et notre détermination à être à leur service.

Éric Algrain, Raphaël Bonnier, Kim Chiusano,
Alexandra Cordebard, Awa Diaby,
Rémi Féraud, Pauline Joubert, Philomène Juillet,
Paul Simondon et Dominique Versini

Groupe PCF

Des élu.e.s loyaux et exigeants pour faire avancer le 10^e !

La crise sanitaire marque l'année 2020. Nous voulons rendre hommage à toutes les victimes et leurs familles, y compris celles qui subissent la crise sociale. Hommage aussi aux agents du service public qui ont permis à Paris de rester debout, à commencer par le personnel soignant.

Depuis le 11 juillet, nous sommes élu.e.s PCF du 10^e. Très tôt, nous avons soutenu la liste d'Anne Hidalgo et Alexandra Cordebard autour d'un accord de mandature fort : création de 1 500 logements sociaux dans le 10^e, de 200 places en crèche, de centres de santé, lutte contre les locations touristiques mais aussi rejet du projet Gare du Nord 2024, un projet antisocial et anti-écologique. Le gouvernement tente de l'imposer contre l'avis de la Ville de Paris, des élu.e.s, des associations de riverain.e.s ou d'usager.e.s. Nous serons de tous les combats pour nous y opposer.

Nous serons des élu.e.s loyaux à une majorité dans laquelle nous entendons nous impliquer mais aussi exigeants pour que les engagements pris soient tenus, défendre nos services publics, entendre tous les quartiers du 10^e, de la Grange-aux-Belles à Strasbourg Saint-Denis en passant par La Chapelle et Sainte-Marthe.

Au côté de la Maire et de la majorité municipale, notre cap est clair : allier la nécessaire révolution écologique à l'indispensable solidarité, mettre au centre de nos politiques la question sociale pour créer un 10^e plus égalitaire, écologiste et féministe.

Élie Jousselin
Philippe Guttermann
Laurence Patrice

Groupe Génération.s

Nos points cardinaux : justice sociale, transition écologique, solidarité, vitalité démocratique !

Nous sommes engagé.e.s au sein d'un rassemblement de gauche et écologiste car c'est la voie qui affirme que nous devons agir pour répondre à l'urgence climatique, à l'impératif de justice sociale et au besoin d'une démocratie forte et vivante.

Nous tenons à saluer tous les acteurs qui ont offert aux habitant.e.s du 10^e un été riche en activités et en découvertes après la crise sanitaire que nous avons traversée. Les effets de cette crise ne sont pas derrière nous : elle a accru les inégalités, y compris éducatives. Lutter contre les classes surchargées et les fractures numérique et informatique sont ainsi des priorités.

Durée et conditions des trajets domicile-travail, canicules, confinement, rendent criant le besoin en logements abordables et très abordables dans tout Paris. Il est également nécessaire d'accroître les places en accueil d'urgence pour venir en aide à toute personne à la rue.

Durant la période de confinement de nouveaux réseaux de solidarité se sont créés montrant la force de l'initiative et de l'engagement citoyen. Il faut soutenir cette dynamique. Nous serons au service du renforcement de votre parole dans les prises de décisions, qu'il s'agisse, par exemple, des locations touristiques, de la gare du Nord qui met en jeu la densité de notre arrondissement, les services publics, les intérêts des riverains et des usagers, ou encore de notre pacte social avec l'expérimentation d'un revenu universel.

Isabelle Dumoulin
David Delplanque



Groupe

« L'Écologie pour Paris 10^e »

Un mandat pour la résilience

Le groupe Écologie pour Paris 10^e remercie les électeurs qui ont permis aux écologistes, alliés à Paris en Commun, d'engager un mandat de transformations écologique, sociale et démocratique. Sylvain Raifaud aux espaces verts, à la végétalisation, à la biodiversité et à la condition animale. Léa Vasa à la propreté, à la stratégie zéro déchet et à l'économie circulaire. Sylvie Scherer aux affaires sociales, aux solidarités et à la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion. Thomas Watanabe-Vermorel au handicap, à l'accessibilité universelle, à la culture technique, scientifique et populaire, au conservatoire du Libre et à l'alimentation durable. Ulf Clerwall à l'économie sociale et solidaire, à l'emploi, à l'insertion et référent Europe. Ces délégations concrétisent l'ambition du groupe à préparer Paris aux désordres climatiques et sociaux, loin de la logique des petits pas.

La stratégie de transition vers un urbanisme résilient doit s'articuler à la réponse aux urgences du moment. Ainsi, la préparation à une deuxième vague épidémique ne doit pas nous faire renoncer à la réduction des déchets. L'accompagnement des plus fragiles par le terrain doit être soutenu par la mairie, préfigurant une ville aux citoyens acteurs dont les compétences sont reconnues. Nous devons aussi réinventer les solidarités qui préfigurent l'humanisme de Paris. Ainsi, nous resterons attentifs à la situation des mineurs isolés comme nous l'avons été pour ceux du square Jules Ferry. La mise à l'abri d'enfants en dangers prévaut sur toute autre considération. Paris doit se doter des moyens d'accueillir dignement les exilés, *a fortiori* les enfants.

Sylvain Raifaud
Ulf Clerwall
Sylvie Scherer
Léa Vasa
Thomas Watanabe-Vermorel

Opposition LR

« Changer Paris »

Un seul représentant de l'opposition dans le 10^e, est-ce bien normal ?

Chère Madame, cher Monsieur,

Je souhaiterais consacrer cette première tribune à la démocratie parisienne, et son absence de représentativité. En effet, le 28 juin dernier, les électeurs du 10^e arrondissement ont renouvelé leur confiance en l'équipe municipale sortante avec 68% des voix. *A contrario*, 32% choisissaient un autre bulletin de vote, souhaitant une réelle alternance, espérant enfin être entendus. La démocratie parisienne a parlé, mais est-elle pour autant représentative ?

Je salue au passage le travail accompli par mes prédécesseurs dans leur rôle d'opposant. Il n'est en effet pas aisé de faire entendre à l'exécutif municipal les oubliés des politiques menées.

Ainsi, si 32% des électeurs ont porté leur suffrage sur une liste opposante, nous, en tant qu'opposition, n'avons in fine récolté qu'un seul siège au Conseil d'arrondissement. C'est un problème majeur et je souhaite que le mode d'élection parisien soit repensé. La démocratie ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la stabilité.

La politique est avant tout affaire de vision. Je ferai donc en sorte, grâce à votre soutien, de relayer les demandes et d'offrir aux élus de la majorité une vision à long terme, loin des jeux partisans court-termistes.

Nous pouvons être plus ambitieux pour Paris. Soyons-le.

Bertil Fort

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DE L'ÉLECTION MUNICIPALE DANS LE 10^e

■ **Mme Alexandra Cordebard**
 (« Anne Hidalgo - Paris en commun ») : **67,94 %**

■ **M. Bertil Fort**
 (« Engagés pour changer Paris, avec Rachida Dati ») : **21,53 %**

■ **M. Karim Amellal**
 (« Ensemble pour Paris avec Agnès Buzyn ») : **10,53 %**

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil d'arrondissement, c'est l'organe consultatif et décisionnel majeur de l'arrondissement. C'est un lieu d'information et de débat démocratique pour les différentes composantes politiques, ainsi qu'un relais entre la population de l'arrondissement et le Conseil de Paris. Dans le 10^e, il est composé de 21 élus, dont 7 siègent également au Conseil de Paris (dont la Maire d'arrondissement).

Les séances se tiennent selon un calendrier précis, qui dépend des réunions du Conseil de Paris. En effet, le conseil d'arrondissement doit émettre un avis sur les projets de délibération, avant leur examen par le Conseil de Paris.

Au conseil d'arrondissement, on peut notamment débattre :

- du montant des subventions attribuées aux associations dont l'activité s'exerce dans l'arrondissement ou au profit de ses habitants,
- des questions d'urbanisme, de nos parcs et de nos jardins,
- du fonctionnement et de la gestion de tous les équipements municipaux (crèches, écoles, gymnases).

Au conseil d'arrondissement on peut également émettre un vœu. Il s'agit d'apporter une précision ou un avis sur un projet qui sera présenté au Conseil de Paris, d'en proposer un, ou encore de poser une question à la Maire de Paris. Les séances du conseil sont publiques et les comptes rendus sont consultables dès leur approbation par le conseil suivant.

PROCHAINES SÉANCES

■ Prochain conseil d'arrondissement :

lundi 21 septembre 2020
(Mairie du 10^e, salle des fêtes, 18h30)

■ Prochain conseil de Paris :

du lundi 5 au mercredi 7 septembre 2020 (Hôtel de Ville)

Lutter contre des pandémies : une activité ancienne dans le 10^e

Depuis la grippe espagnole il y a un siècle, les maladies contagieuses fortement dévastatrices semblaient appartenir au passé. Mais si l'on remonte beaucoup plus loin, notre quartier a joué un rôle important pour soigner des malades touchés par plusieurs épidémies.

Les maisons ayant accueilli des malades contagieux se sont succédées dans le quartier, alors que le découpage du 10^e arrondissement n'existait pas encore.

Chronologiquement, la maladrerie Saint-Lazare, qui se trouvait à la place de l'actuelle médiathèque Françoise Sagan, est la première. La lèpre, maladie infectieuse due à une bactérie, identifiée en 1873, fut jusqu'à la fin du XIX^e siècle incurable. Or, dès 1110, on trouve mention d'un hôpital n'accueillant que des lépreux, sous l'invocation de Saint-Ladre ou Saint-Lazare, patron des lépreux au Moyen-Âge. L'institution n'était au début composée que d'un assemblage de cabanes. Par la suite, le clos Saint-Lazare devint immense : il était délimité par ce qui correspond de nos jours à la rue du faubourg Poissonnière à l'Ouest, la rue de Paradis au Sud, la rue du faubourg Saint-Denis à l'Est et le boulevard de la Chapelle au Nord.

Mais au XVII^e siècle, la lèpre est en voie de disparition à Paris, si bien qu'en janvier 1632, ce sera la fin des lépreux à Saint-Lazare et le début d'une autre histoire, celle de saint Vincent de Paul. Notons en passant une petite inversion : la gare Saint-Lazare doit son nom à une rue voisine du même nom qui menait à la ladrière, alors que la gare du Nord est intégralement construite sur des terrains qui appartenaient à l'hôpital des lépreux...

Cependant, en 1562, 1596 et 1606, des épidémies de peste décimèrent une partie de la population, si bien que 25 ans avant la fermeture de la léproserie, en 1607, Henri IV signe un édit pour fonder un autre hôpital, Saint-Louis. Ce nouveau bâtiment a plusieurs spécificités : d'abord, il est hors les murs de Paris, car on a enfin compris que la peste est une maladie contagieuse. De plus, il est intermittent : il sert en cas d'épidémie à mettre les malades en quarantaine. Le bâtiment est aujourd'hui très bien conservé : les malades n'avaient pas le droit de sortir du carré central, et sur les bâtiments d'angle qui sont autour, deux étaient réservés aux malades qui pouvaient se payer des conditions meilleures, les deux autres étant attribués, l'un aux médecins, l'autre aux infirmières. Ce dernier a gardé son passage d'accès au carré central, au premier étage. La nourriture était acheminée par un tourniquet, afin que les cuisiniers et les malades n'aient pas de contacts directs.

Enfin, suite aux épidémies de choléra qui firent des milliers de morts en 1832 et en 1839, la création d'un grand hôpital sur la rive droite de la Seine devenait nécessaire : l'hôpital Lariboisière (qui eut plusieurs noms



L'hôpital Saint-Louis au XVII^e siècle

à ses débuts : hôpital du Nord, hôpital Louis-Philippe en 1841, hôpital de la République en 1848, de nouveau hôpital du Nord en 1852, son nom actuel date de 1854). Il n'a pas été construit pour répondre directement à une épidémie, même si son organisation en bâtiments séparés, le premier du genre en France, basés sur les théories hygiénistes de l'époque, avait pour but la dispersion des miasmes afin d'éviter la propagation des maladies. Mais, dès les années 1860, il eut à accueillir les malades d'une nouvelle épidémie de choléra.

Une expression affirme qu'il faut choisir entre la peste et le choléra. Pourtant, dans le 10^e, il ne s'agit pas d'un choix. La lèpre, la peste et le choléra se sont succédés. Aujourd'hui, le Covid-19 nous rappelle qu'il est impossible d'être définitivement à l'abri des pandémies...

Benoit Pastisson

Président d'Histoire & Vies du 10^e

infos+ Retrouvez plus d'informations sur le site d'Histoire & Vies du 10^e : hv10.org



Face au Covid-19, pour se protéger, protéger les autres et éviter une recrudescence de l'épidémie, le port du masque est indispensable.

Il est obligatoire dans tous les lieux publics clos, et il est obligatoire à l'extérieur dans certains quartiers de l'arrondissement et recommandé partout en cas d'affluence.

infos+ Retrouvez le détail des quartiers concernés sur le site paris.fr